

L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales a créé, par regroupement de plusieurs index de l'état 4001 ; quatre indicateurs en vue d'analyser l'évolution de différents phénomènes criminels. Ces indicateurs sont : les atteintes volontaires à l'intégrité physique, les atteintes aux biens, les infractions révélées par l'action des services, et les infractions économiques, financières et escroqueries.

Les infractions qui ne font pas partie de ces quatre indicateurs sont dans « autres infractions ».

## LES ATTEINTES VOLONTAIRES À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE

### 1. Violences physiques non crapuleuses

- index 3 : Homicides pour autres motifs
- index 5 : Tentatives d'homicide pour autres motifs
- index 6 : Coups et violences volontaires suivis de mort
- Index 7 : Autres CBV criminels ou correctionnels
- Index 9 : Prises d'otages dans un autre but
- Index 10 : Séquestrations
- Index 51 : Homicides sur enfants -15 ans
- Index 52 : Mauvais traitements à enfants
- Index 73 : Violences à dépositaires de l'autorité

### 2. Violences physiques crapuleuses<sup>1</sup>

- Index 1 : Règlements de compte entre malfaiteurs
- Index 2 : Homicides pour vols
- Index 4 : Tentatives d'homicides pour vol
- Index 008 : Prises d'otage pour et à l'occasion de vols
- Index 15/16/17/18/19 : Vols à main armée avec arme à feu
- Index 20/21/22 : Vols avec violences avec arme blanche
- Index 23/24/25/26 : Vols avec violences sans arme

### 3. Violences sexuelles

- Index 46 : Viols sur majeurs
- Index 47 : Viols sur mineurs
- Index 48 : Harcèlements et agressions sexuelles sur majeurs
- Index 49 : Harcèlements et agressions sexuelles sur mineurs

### 4. Menaces de violence

- Index 11 : menaces ou chantages pour extorsion de fonds
- Index 12 : menaces ou chantages dans un autre but<sup>2</sup>

••• (1) Les vols avec violences sont également présents dans l'indicateur des atteintes aux biens  
(2) Il s'agit, pour cet index, d'être prudent car il peut contenir des menaces d'atteinte aux biens tout aussi bien que des menaces d'atteinte aux personnes.

## LES ATTEINTES AUX BIENS

### 1. VOLS

#### Vols sans violence

##### *Vols liés aux véhicules à moteurs*

Index 35 : Vols d'automobiles

Index 37 : Vols à la roulotte

Index 38 : Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés

Index 36 : Vols de véhicules motorisés à 2 roues

Index 34 : Vols de véhicules de transport avec fret

##### *Cambriolages et vols avec entrée par ruse*

Index 27 : Cambriolages de locaux d'habitations principales

Index 28 : Cambriolages de résidences secondaires

Index 29 : Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers

Index 30 : Cambriolages d'autres lieux

Index 31 : Vols avec entrée par ruse en tous lieux

##### *Vols simples contre des particuliers (hors vols liés aux véhicules à moteurs)*

Index 32 : Vols à la tire

Index 42 : Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés

Index 43 : Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics

##### *Vols simples contre d'autres victimes (hors vols liés aux véhicules à moteurs)*

Index 33 : Vols à l'étalage

Index 39 : Vols simples sur chantier

Index 40 : Vols simples sur exploitations agricoles

Index 41 : Autres vols simples contre des établissements publics ou privés

#### Vols avec violences<sup>3</sup>

##### *Vols à main armée*

Index 15 : Vols à main armée contre des établissements financiers

Index 16 : Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux

Index 17 : Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds

Index 18 : Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile

Index 19 : Autres vols à main armée

##### *Vols avec armes blanches*

Index 20 : Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels

Index 21 : Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile

Index 22 : Autres vols avec armes blanches

##### *Vols violents sans arme*

Index 23 : Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels

Index 24 : Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile

Index 25 : Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public

Index 26 : Vols violents sans arme contre d'autres victimes

••• (3) Les vols avec violences sont également présents dans l'indicateur atteintes volontaires à l'intégrité physique

## 2. DESTRUCTIONS ET DÉGRADATIONS

### *Incendies volontaires*

Index 62 : Incendies volontaires de biens publics

Index 63 : Incendies volontaires de biens privés

### *Attentats à l'explosif*

Index 64 : Attentats à l'explosif contre des biens publics

Index 65 : Attentats à l'explosif contre des biens privés

### *Destructions et dégradations (hors attentats, incendies)*

Index 66 : Destructions et dégradations de biens publics (hors attentats, incendies)

Index 67 : Destructions et dégradations de biens privés (hors attentats, incendies et véhicules privés)

Index 68 : Destructions et dégradations de véhicules privés (hors attentats et incendie)

## LES INFRACTIONS RÉVÉLÉES PAR L'ACTION DES SERVICES

### 1. INFRACTIONS À LA LÉGISLATION SUR LES STUPÉFIANTS

Index 57 : usage de stupéfiants

Index 56 : usage-revente de stupéfiants

Index 55 : trafic et revente sans usage de stupéfiants

Index 58 : autres infractions à la législation sur les stupéfiants

### 2. INFRACTIONS À LA POLICE DES ÉTRANGERS

Index 69 : infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers

Index 70 : aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers

Index 71 : autres infractions à la police des étrangers

### 3. RECELS

Index 44 : recels

### 4. PORT OU DÉTENTION ARMES PROHIBÉES

Index 74 : port ou détention armes prohibées

### 5. FAUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Index 81 : faux documents d'identité

Index 82 : faux documents concernant la circulation des véhicules

Index 83 : autres faux documents administratifs

### 6. INFRACTIONS À LA LÉGISLATION SUR LE TRAVAIL<sup>4</sup>

Index 93 : travail clandestin

Index 94 : emploi d'étranger sans titre de travail

Index 95 : marchandage - prêt de main d'œuvre

### 7. AUTRES INFRACTIONS

Index 80 : chasse, pêche

Index 79 : atteintes à l'environnement

Index 59 : délits de débits de boissons et infraction à la réglementation sur l'alcool et le tabac

Index 45 : proxénétisme

Index 76 : délits des courses et des jeux

Index 77 : délits d'interdiction de séjour et de paraître

## LES ESCROQUERIES ET INFRACTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

### 1. LES INFRACTIONS DE LA DÉLINQUANCE ASTUCIEUSE

#### Escroqueries et abus de confiance

Index 91 : Escroqueries et abus de confiance

#### Faux en écriture

Index 84 : Faux en écriture publique et authentique

Index 85 : Autres faux en écriture

Index 86 : Fausse monnaie

#### Chèques et cartes de crédit (dont falsifications et usages)

Index 89 : Falsifications et usages de chèques volés

Index 90 : Falsifications et usages de cartes de crédit

Index 92 : Infractions à la législation sur les chèques

### 2. LES INFRACTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

#### Contrefaçons

Index 87 : Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales

Index 88 : Contrefaçons littéraires et artistiques

#### Délits en matière économique et financière

Index 98 : Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société

Index 101 : Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence

Index 102 : Achats et ventes sans factures

Index 103 : Infractions à l'exercice d'une profession réglementée

Index 104 : Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction

Index 105 : Fraudes fiscales

Index 106 : Autres délits économiques et financiers

#### Infractions à la législation sur le travail<sup>5</sup>

Index 93 : Travail clandestin

Index 94 : Emploi d'étranger sans titre de travail

Index 95 : Marchandage - prêt de main d'œuvre

## LES AUTRES INFRACTIONS

Index 50 : Atteintes sexuelles

Index 13 : Atteintes à la dignité et à la personnalité

Index 14 : Violations de domicile

Index 53 : Délits au sujet de la garde des mineurs

Index 54 : Non versement de pension alimentaire

Index 72 : Outrages à dépositaire de l'autorité

Index 60 : Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène

Index 61 : Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales

Index 75 : Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation

Index 78 : Destructures, cruauté et autres délits envers les animaux

Index 107 : Autres délits

••• (5) Les infractions à la législation sur le travail sont également présentes dans l'indicateur des infractions révélées par l'action des services.